

## Réunion du Comité Inter-Organismes n°5

8 mars 2017

### ORDRE DU JOUR

- 1 - Élargissement du CIO ILICO
- 2 - Compte-rendu du Bureau Fédéral du 6 février 2017 et questions associées
- 3 - Labellisation CSOA des réseaux élémentaires non labellisés
- 4 - Budgets et conventions
- 5 - Appel à projets incitatifs : contenu, calendrier et financement
- 6 - Point sur le PIA3
- 7 - Site web et logotype ILICO
- 8 - Paysage européen de l'infrastructure de recherche
- 9 - Questions diverses

---

## PARTICIPANTS :

---

- **Nicolas Arnaud**, Directeur adjoint scientifique « Surfaces et interfaces continentales » (CNRS) ;
- **Philippe Bertrand**, Représentant de l'INSU (CNRS) ;
- **Bruno Blanke**, Directeur adjoint scientifique « Océan – Atmosphère » (CNRS-INSU) ;
- **Christophe Delacourt**, Coordination **ILICO** (CNRS, UBO – LGO) ;
- **Vincent Donato**, Représentant du SHOM ;
- **Sybill Henry**, Appui coordination **ILICO** (UBO – LGO) ;
- **Frédéric Ménard**, Représentant de l'IRD (PYTHEAS - MIO) ;
- **Jérôme Paillet**, Coordination **ILICO** (Ifremer) ;
- **Philippe Riou**, Coordination **ILICO** (Ifremer) ;
- **Claire Treignier**, Représentante suppléante de l'Ifremer ;
- **Thierry Person**, Représentant de l'IGN (en audio).

Excusés :

- **Alain Lagrange**, Représentant du MENESR/ DGRI ;
- **Patrick Farcy**, Représentant de l'Ifremer

---

## SYNTHESE DES DISCUSSIONS

---

### 1. ÉLARGISSEMENT DU CIO ILICO

Participation possible du BRGM dont l'intérêt pour ILICO est réel, en particulier sur les problématiques liées à l'érosion et aux risques côtiers. Le BRGM a annoncé pouvoir contribuer à hauteur de 2k€. Le CEREMA (par l'intermédiaire de son directeur scientifique JP. Lagrange) manifeste également son intérêt à ILICO et doit désormais se positionner pour savoir dans quelle mesure il peut participer à sa gouvernance. En raison des moyens qu'elles mettent à disposition de ses réseaux élémentaires, les universités marines contribuent de fait à ILICO et ont donné leur accord de principe pour intégrer sa gouvernance.

Il est décidé d'intégrer pleinement ces organismes au CIO afin de ne pas créer une instance supplémentaire (CIO permanent + CIO élargi). Des actions concrètes de rapprochement entre ILICO et le BRGM sont possibles comme en témoigne l'implication du BRGM en Outre-mer *via* des projets INTEREG et par la potentielle mise en place du réseau national de suivi du trait de cote mis en œuvre par le MEEM.

Il est décidé de solliciter officiellement ces organismes par courrier. On s'appuiera sur celui rédigé par la Direction Scientifique de l'Ifremer au démarrage du projet.

**Actions :** C.Delacourt **relance Jean-Philippe Lagrange**, *directeur scientifique et technique du CEREMA* et **Philippe Joscht**, *directeur de la DETEC-EMF (direction technique – Eau, mer et fleuve)* afin de **déterminer le niveau d'implication du CEREMA.**

Rédaction et envoi d'un courrier **d'invitation de désignation d'un représentant** au sein du BRGM, du CEREMA et du Réseau des universités marines **par l'équipe de coordination** au nom du CIO.

### 2. COMPTE-RENDU DU BUREAU FEDERAL DU 6 FEVRIER 2017 ET QUESTIONS ASSOCIEES

#### a. Articulation ILICO – ODATIS

Articulation de l'enquête relative au « cycle de la donnée » d'ILICO avec l'enquête relative aux « déclarations de jeux de données » d'ODATIS afin de réaliser une enquête commune et éviter une sur-sollicitation des membres et coordinateurs de réseaux élémentaires. Accord de principe donné par Fabienne Gaillard, directrice du pôle ODATIS sur cette enquête en amont de son lancement.

A noter que Gérard Dibarboure remplace Thierry Guinle à la direction technique du pôle ODATIS.

**Action** coordination ILICO : **Faire valider** la démarche de mutualisation des enquêtes par **F. Gaillard**.

## b. Articulation ILICO – RESOMAR

Lors du dernier COPIL RESOMAR, la rédaction d'une convention multi-partite (CNRS-INSU et Ifremer) a été actée sur la base du modèle de convention-cadre réalisée pour CORIOLIS. Les travaux relatifs à l'élaboration de cette convention sont en cours, en particulier sur les aspects techniques et juridiques du texte pour une version 0 qui devrait être proposée mi-avril pour signature à l'automne 2017.

A noter que les trois structures (ODATIS, ILICO et RESOMAR) sont complémentaires dans leurs finalités et actions mais couvrent des thématiques communes. Questionnement sur la création d'un comité scientifique commun aux trois instances dans le but de renforcer le lien qui existe déjà entre elles. Ce type de comité pourrait permettre d'avoir une vision internationale et trans-disciplinaire avec des experts représentés dans des domaines plus divers.

- **Point de vigilance** : La communauté du RESOMAR pourrait ne pas être d'accord avec la création de ce type de comité scientifique commun. Par ailleurs la problématique « benthos » très prononcée dans le paysage de RESOMAR est absente du champ des observatoires d'ILICO

**P. Bertrand** envoie la version préliminaire de la **convention-cadre** à l'équipe de coordination d'ILICO pour information

## c. Gouvernance ILICO

Au sein d'ILICO, peu de réseaux élémentaires ont véritablement mis en place un « conseil scientifique », la majorité d'entre eux étant en cours de construction. Volonté exprimée des coordinateurs de ces réseaux de mutualiser le CS à l'échelle de l'IR pour simplifier la mobilisation des experts. Il est proposé que les instances de gouvernance opérationnelles restent à l'échelle de chaque réseau élémentaire tandis que les instances de gouvernance scientifiques et décisionnelles seraient mutualisées à l'échelle de l'IR.

## d. Conseil scientifique ILICO

*Cf. Diaporama de présentation – Comité inter-organismes 08/03/2017 – Diapo n°6*

Plusieurs réserves ont été émises lors de la présentation des membres pressentis pour la constitution du CS aux membres du BF. En effet, N.Savoye co-représente le SOMLIT et participe déjà au BF d'ILICO. Un nouveau membre sera proposé lorsque la composition de la nouvelle CSOA sera connue. De plus, en réponse aux remarques faites sur la faible représentation des

pays du Nord parmi les experts, il a été proposé de remplacer Denis Allemand par Peter Herman. Par ailleurs, volonté du CIO de maintenir l'expertise sur la thématique des coraux, ces derniers étant l'objet d'étude de 2/8 réseaux. Le nom de Pascale Chabanet de l'IRD est proposé pour représenter cette thématique. Son profil est complémentaire de celui de Denis Allemand, qui pourra donc être sollicité également. Enfin, la candidature de Cyril Lathulière, expert disciplinaire en océanographie du SHOM est retirée, à sa demande, sans qu'un nouveau membre de ne soit proposé.

F.Ménard **contacte Pascale Chabanet** pour l'informer de son invitation à participer au CS d'ILICO. L'équipe de coordination **prend contact avec les membres pressentis du CS d'ILICO** pour les inviter à y participer.

### 3. LABELLISATION CSOA DES RESEAUX ELEMENTAIRES NON LABELLISES

ILICO est concerné par le processus de labellisation pour trois de ses réseaux élémentaires : (i) Reef Temps qui a déjà fait une démarche de labellisation mais a transmis un complément de dossier qui sera évalué en priorité une fois la nouvelle CSOA constituée (ii) Coast-HF et Phytobs actuellement en incubation au sein d'ILICO et dont les pré-dossiers de labellisation qui ont déjà fait l'objet d'une première évaluation et de premières recommandations en 2015 par la CSOA. L'évaluation des nouveaux dossiers de labellisation de ces réseaux pourrait se faire à l'automne 2017.

A noter qu'une concertation doit avoir lieu entre les deux instances CSOA et la CSSIC dans le but d'obtenir des critères communs de labellisation.

**Point de vigilance :** L'instance de la CSOA sera renouvelée dans les prochains mois. Par ailleurs, un argumentaire est à apporter dans les dossiers afin de préciser que cette demande de label n'est pas, en tout cas de la part de l'Ifremer, une volonté d'obtenir un soutien financier mais uniquement le souhait d'une évaluation scientifique. Enfin, dans ce contexte de re-soumission à la CSOA, il est nécessaire d'avoir rapidement accès à un calendrier opérationnel afin de donner les informations aux équipes qui préparent ces dossiers. A ce titre, ILICO finance des ateliers avec des crédits qui doivent être dépensés avant juin 2017.

A noter que le pôle « Terre solide » permet la labellisation INSU de certains sites sous l'appellation « sites instrumentés » sans financements associés.

**Engagement de B.Blanke à mettre au programme de la CSOA une action d'examen de réseaux à labelliser en 2017, et de communiquer les informations requises par la CSOA à l'équipe de coordination d'ILICO avant juin 2017 pour transmission aux équipes de COAST-HF et PHYTOBS.**

### 4. BUDGETS ET CONVENTIONS

*Cf. Diaporama de présentation – Comité inter-organismes 08/03/2017 – Diapo n°9*

Les montants alloués par AllEnvi, le CNRS et l'Ifremer s'élèvent respectivement à 230, 30 et 15k€. En attente des possibilités de financements de l'IRD, du SHOM et de l'IGN ; pas de montant précis à communiquer pour l'IRD avec des discussions encore en cours. La priorité de l'IRD concerne le financement de l'IR OZCAR et du réseau Reef Temps. Pour le SHOM, en attente de la définition du périmètre de l'appel à projet incitatif avec une participation qui sera fonction de l'intérêt qu'il représente pour le SHOM.

Les besoins de financements relatifs à l'IR ILICO ont été transmis mi-janvier à l'INSU sans que les lignes de crédits ne soient attribuées début mars. La gestion des financements au sein du CNRS-INSU pose problème actuellement au sein des laboratoires, notamment en matière de recrutement de personnels. N. Arnaud indique que ces problèmes sont en cours de résolution.

Enfin, possible sollicitation d'ILICO par AllEnvi avant la fin de l'année dans le cadre de l'enquête sur les coûts complets menée par le Ministère même si ILICO ne semble pas avoir été retenu comme prioritaire. En attente des résultats de l'enquête pour les projets tests avant d'élargir à l'ensemble des IR. L'exercice relatif aux « coûts complets » reste intéressant pour tous les organismes et constitue une bonne pratique de budgétisation des moyens en ressources humaines et techniques.

Réflexion en cours sur la mise en place d'un conventionnement entre les différents organismes tutelles de l'IR permettant l'affectation rapide des crédits.

## **5. APPEL A PROJETS INCITATIFS : CONTENU, CALENDRIER ET FINANCEMENT**

Un appel à projets incitatifs, sur les crédits spécifiques alloués par les organismes, est proposé par l'IR ILICO : incitation de projets inter-réseaux élémentaires participant à la construction de l'IR. Calendrier : lancement fin mars, pour une réponse fin avril. La sélection des projets se ferait par l'équipe de coordination avec validation par le CIO. Dimensionnement financier des projets limité à 20 k€. L'architecture du document d'appel à projet pourrait être construit sur la base du formulaire de réponse du RESOMAR en y ajoutant les spécificités d'ILICO.

## **6. POINT SUR LE PIA3**

Retour d'Information sur les demandes de soutien dans le cadre du PIA3 émanant des laboratoires et pour lesquelles l'IR ILICO avait souhaitée être tenue informé.

A noter que l'IRD a fait remonter des propositions concernant ces réseaux labellisés en océans tropicaux (PIRATA, SSS, REEF TEMPS, etc.) majoritairement pour un financement de la jouvence et de l'acquisition de matériels.

## **7. SITE WEB ET LOGOTYPE ILICO**

*Cf. Diaporama de présentation – Comité inter-organismes 08/03/2017 – Diapos n°13 à 16*

Mettre en évidence sur le site web qu'une infrastructure distribuée telle qu'ILICO fonctionne grâce à un ensemble de réseaux et d'opérateurs (inscrire les noms et la localisation des laboratoires et des organismes contribuant au fonctionnement de l'IR sur la carte interactive en page d'accueil ou dans une page dédiée).

A noter que ces partenaires et acteurs du réseau seront mentionnés dans la « fiche d'identité » du réseau dont les informations sont issues de l'inventaire des IR en environnement réalisé par Lou Morin (CNRS-INSU).

## **8. PAYSAGE EUROPEEN DE L'INFRASTRUCTURE DE RECHERCHE**

ILICO est une IR hétérogène pour laquelle il y a peu de chance qu'une autre infrastructure organisée de la même manière existe en Europe. Néanmoins il semble nécessaire d'avoir une

vision inter-organismes à long terme avec des pays comme l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne qui pourraient avoir lancé des démarches similaires à la France. Chacun des réseaux sera sollicité pour dresser le paysage européen dans son domaine d'observation.

## 9. QUESTIONS DIVERSES

### a. CTOH – Centre de topographie des océans et de l'hydrosphère

CTOH s'interroge quant à sa position dans le paysage des IR. Possibilité pour le CTOH de se rapprocher de SONEL et du CERSAT au regard de l'IR « système terre » actuellement en cours de construction.

### b. IR Hauturier – Coriolis

Gilles Reverdin a en charge la mise en place d'une nouvelle IR sur les données d'observations hauturières correspondant à une réelle attente du ministère. L'intégration de MOOSE au sein de cette IR en construction serait une éventualité.

Question en suspens quant au devenir de Coriolis : l'IR Hauturière doit-elle se substituer ou se juxtaposer à Coriolis ?

### c. FOF – Flotte océanographique française

Colloque FOF en cours à l'IPGP. Phase de prospective qui doit aboutir à l'émission de recommandations fin mars et à la production d'un plan d'évolution de la flotte fin août. Plan d'évolution qui ne concerne que les investissements à long terme avec une maquette budgétaire en cours de construction. ILICO n'a pas vocation à être consulté dans le cadre de cette prospective, la communauté côtière a par contre été consultée et a pu faire remonter ses besoins. Pas de vision d'ILICO sur les informations et sur les besoins émis par les stations.

**P.Bertrand** envoie la version préliminaire du **plan d'évaluation** à l'équipe de coordination d'ILICO pour information

### d. GOPS – Grand Observatoire du Pacifique Sud

Le GOPS est une structure en fin de cycle et dont la question de son devenir se pose. L'IRD indique que cette structure ne perdurera pas dans sa forme actuelle avec des équipes qui déposent des dossiers majoritairement adossés à des universités.

---

## ÉCHEANCES

---

- **CIO**, lundi 15 mai 2017 de 9h30 à 12h00 à confirmer selon l'état d'avancement de sélection des appels à projets